

COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE 2021

Le vendredi 1er octobre deux mille vingt et un à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
96	36+16	52
Quorum		49
Total des voix (P56 +R16)		72
Majorité absolue		37

ETAIENT PRESENTS :

26 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- M. **Guy ALBRAND**, délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mme. **Marie-Laurence ANZALONE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
M. **Jean-Marc BALDI**, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme **Marylène BONFILLON**, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence
MM. **Roland CARLIER**, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Claude CHEILAN, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Benoit DUFAY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
Olivier FREGEAC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme. **Sylvie GREGOIRE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM. **René JAUFFRET**, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Jacques NATTA, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Jean-Luc PERIN, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Jean-Pierre SERRUS, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Patrick ROUILLES, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch
Fabrice MARTINEZ-TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

5 représentants des départements disposant de 5 voix chacun :

- M. **Jacky GERARD**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône
Mmes. **Elisabeth JACQUES**, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
Marion MAGNAN, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
M. **Christian MOUNIER**, délégué du Conseil Départemental de Vaucluse
Mme. **Noëlle TRINQUIER**, déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse

5 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- M.** **Jean-Marc LUNEL**, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
- Mme.** **Marie-Christine LAZARO**, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- MM.** **Thomas ARCAMONE**, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- Vincent DAVAL**, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- Mme.** **Sabrina LAMBERT**, déléguée de Châteaurenard, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :16 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Jean-Michel ARNAUD**, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
- Yvan BOURELLY**, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par David FOURNIER
- Gérard DAUDET**, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Roland CARLIER
- Philippe GINOUX**, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Olivier FREGEAC
- Philippe IZOARD**, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-Yves VADOT
- Olivier LEDEY**, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Gérard PAUL
- Juan MORENO**, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon Jacques NATTA
- Franck PERARD**, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch par Jean-Pierre TEMPLIER
- Roger PELLENC**, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Jean-Pierre SERRUS
- Michel PARTAGE**, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT
- Mme.** **Isabelle PORTEFAIX**, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Fabrice MARTINEZ-TOCABENS
- MM.** **Gilles MEGIS**, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par René JAUFFRET
- Gérard JUSTINESY**, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par André ROUSSET
- Jacques FORTOUL**, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Marie-Laurence ANZALONE
- Rémy ODDOU**, délégué de Lettret, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par Vincent DAVAL
- Mme.** **Nathalie VANNI**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Yves PICARDA

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

- Mme** **Véronique BOUTEILLE**, SMAVD
- M.** **Gilles BRIERE**, Conseil Départemental de Vaucluse
- Mme.** **Frédéric COUTAZ**, SMAVD
- MM.** **Odilón DESMOULINS**, SMAVD
- Christian DODDOLI**, SMAVD
- Christian PAPUT**, Commune de Tallard
- Julien GOBERT**, SMAVD
- Bertrand JACOPIN**, SMAVD
- Olivier NALBONE**, Région Sud

Délibération N° 2021-48
Formation Générale

RÉUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE 2021

Adhésion au contrat d'assurance groupe mis en place par le CDG84
pour la couverture des risques statutaires

Dans le cadre de la mise en place du contrat d'assurance groupe à adhésion facultative garantissant les risques statutaires des collectivités et établissements publics du Vaucluse, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse a lancé une consultation sous la forme d'une procédure concurrentielle avec négociation.

Le SMAVD a, par délibération du 30 mars 2021, donné mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse pour la négociation d'un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge.

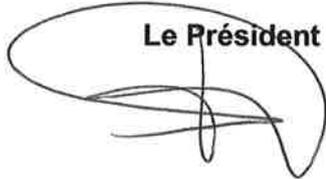
Par circulaire du 11 août 2021, le Centre de Gestion a informé le Syndicat de l'attribution du marché au groupement SOFAXIS/CNP ASSURANCES et des conditions du contrat :

- Durée du contrat : 4 ans (date d'effet 01/01/2022)
- Régime du contrat : capitalisation
- Garantie des taux CNRACL à 3 ans et IRCANTEC à 2 ans
- Préavis : contrat non résiliable durant les deux premières années puis résiliable annuellement à l'échéance moyennant un préavis de 8 mois pour l'assureur et l'assuré
- Taux de cotisation pour les agents CNRACL pour un périmètre de risques garantis et conditions, équivalent au précédent contrat (accident du travail/maladie professionnelle avec une franchise de 30j/ décès, longue maladie/longue durée, maternité, maladie ordinaire avec une franchise de 30j) : 5,05%
- Taux de cotisation pour les agents IRCANTEC pour un périmètre de risques garantis et conditions, équivalent au précédent contrat (accident du travail, maladie professionnelle, grave maladie, maternité, maladie ordinaire avec une franchise de 10j) : 1,10%
- Frais de gestion du CDG : 4%

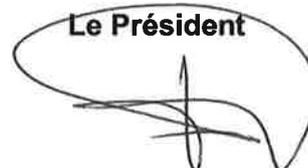
**Le Comité Syndical,
Le Président entendu,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité :**

- Approuve l'adhésion au contrat groupe mis en place par le CDG 84 pour la couverture des risques statutaires
- Imputera la dépense sur le compte 6455 du Budget 2022.
- Autorise le Président à signer tout acte dans ce cadre.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 11 OCT. 2021

Le Président

Yves WIGT



Le Président

Yves WIGT